

Echecs scolaires et pédagogie coopérative

... " lorsque une institution prend en charge une population normale et y fait surgir plus de 50% de retards à des niveaux divers, c'est l'institution qui est à mettre en cause et pas ceux qui la fréquentent..."

J. Lévine et G. Vermeil
in *Les difficultés scolaires* - Doin - p. 4

Ces mêmes auteurs, à partir de données statistiques du Ministère de l'Education Nationale, évaluent ainsi l'efficacité du système scolaire français:

"... il ne profite réellement qu'à 30% des élèves auxquels il apporte une formation de bonne qualité dans l'ensemble. Les 70% restant se répartissent en deux moitiés:

- une moitié de "suivistes", de "pourraient mieux faire" qui ne tirent que peu de profit des 10 ans qu'ils passent sur les bancs de l'école et du collège.

- pour l'autre moitié, c'est-à-dire un bon tiers de la population scolaire, c'est l'échec total..."

p. 5 du même livre

Ces statistiques, bien connues, doivent continuer de nous interroger; elles interpellent le fonctionnement et l'efficacité de notre système d'enseignement, par l'échec scolaire qu'il produit. Elles nous interpellent. Qui sont les victimes de cet échec ?

Ce sont pour la plupart, les enfants des classes populaires, des travailleurs. Et je répète, ici, ce que chacun sait déjà !

"Le rythme de progression proposé par l'école primaire ne convient qu'aux enfants de bonne condition sociale. Plus les élèves appartiennent à un milieu modeste plus ils sont nombreux à échouer, dès les tout débuts de la scolarité, et à prendre du retard".

Michel Gilly in *Bulletin de Psychologie*

Il n'y a plus à démontrer dans ce domaine. Beaucoup de choses ont été écrites. Et pourtant on en est toujours au même point !

Si l'école n'est pas, directement, responsable des inégalités socio-économiques et culturelles,

mais plutôt le système politique dans son ensemble, elle n'en est pas moins une institution au service de ce système politique et en cela, elle perpétue les inégalités sociales. Dans son fonctionnement actuel, l'école favorise les favorisés et défavorise les défavorisés.

Pourtant la déclaration des Droits de l'Enfant (O.N.U) du 20 11 59 stipule dans l'article 7 que "l'enfant doit bénéficier d'une éducation qui contribue à sa culture générale et lui permette, dans des conditions d'égalité des chances, de développer ses facultés, son jugement personnel et son sens des responsabilités morales et sociales..."

Aucune des réformes successives qui se sont succédés dans l'Education Nationale n'a permis véritablement de mettre en place une autre éducation au service de l'enfant; si l'école doit changer, c'est en prenant en compte l'enfant, afin de "donner à chacun toutes les occasions possibles de révéler ses aptitudes et ses goûts, ainsi que les moyens de les développer. Ce faisant lui procurer les plates-formes des réussites qui lui fourniront l'énergie nécessaire aux apprentissages auxquels il devra inévitablement être contraint. Et aussi, lui donner le sentiment de sa propre identité, de sa propre personnalité, de façon à l'aider à exprimer ses désirs et ses goûts."

J. Lévine et G. Vermeil
p. 76 in *Les difficultés scolaires* - Doin

Pour changer l'école, il faut inverser la tendance et considérer la notion de réussite autrement que sous l'angle exclusif de la réussite scolaire "instrument de sélection"; il devrait s'agir pour l'école de faire naître toutes les réussites possibles capables de développer en chacun l'éner-

$$36 \times 55 \times 2 = 1440 \times 2 = 2880$$

3 (2800 + 80) x 2 = 2000 x 2 = 4000

gie nécessaire au renforcement de l'estime de soi, et pour un investissement dans des réussites scolaires "instruments d'épanouissement".

Les 70% d'enfants pour qui l'école est source d'ennuis, d'échecs, d'angoisses... sont-ils pour autant moins intelligents ?

Certes, non ! mais ces enfants, niés pour certains dès le départ en tant que personnes humaines, ne trouvent pas l'énergie nécessaire pour affronter un système scolaire sélectif et élitiste n'accordant de valeur qu'à la réussite scolaire exclusivement.

L'école est une institution normative et la réussite est, elle aussi, normative. Le droit à la différence... on en parle, mais on en parle seulement ! Je préfère d'ailleurs la notion de diversité. En ne considérant que l'échec scolaire personnel de l'enfant, on néglige l'échec de l'institution Ecole... Alors on développe des remèdes pour les enfants en difficultés lesquels contribuent parfois à les enfermer davantage dans des ghettos en pathologisant, en médicalisant l'échec scolaire.

L'école se doit de chercher à développer de façon positive et pour tous les enfants, toutes

les occasions de réussite... ce qui ne veut pas dire pour autant renoncer aux apprentissages scolaire !

Au contraire, l'école doit être un lieu réellement aidant pour l'enfant, générateur de désirs et d'énergies à réinvestir,

- en intégrant les apprentissages à la vie, au vécu de l'enfant... ne pas déraciner !
- en considérant que c'est l'enfant qui apprend, c'est lui l'acteur principal de ses apprentissages. Mais comment changer l'école ?

Je crois qu'un véritable changement ne viendra jamais d'en haut ! Les réformes successives au gré des ministres n'ont su bien souvent qu'apporter le désarroi !

Le véritable changement passera par ceux qui agissent au quotidien, les acteurs praticiens que nous sommes ! Et nous attendons d'un ministre qu'il s'appuie sur les forces créatrices et innovantes.

Or, où en est la pratique pédagogique aujourd'hui 20 ans après mai 68 !

Je constate, autour de moi, toujours, un sacré retour en arrière: les compositions, les notes, les classements, les places matérialisées dans la classe selon le classement, les punitions.



Et de plus, arguments à l'appui, certains essaient de défendre les valeurs de cette pédagogie traditionnelle qui "au moins a fait ses preuves" parce qu'elle veut la réussite des enfants du peuple ! Seulement ces enfants du peuple, lorsqu'ils ne réussissent pas, on les appelle... les "ringards" ou les "pouilleux". Bref, j'arrête là cette parenthèse critique ! Au fait, où étaient en 68, ceux qui aujourd'hui prônent tant ce retour à la notation ? Ils étaient peut-être de ceux qui se battaient avec raison contre la notation et la sélection. Paradoxe des choses !

La grande idée aujourd'hui, c'est de conduire 80% d'une tranche d'âge au bac ! Qu'est ce que cela signifie ? C'est certainement un objectif louable et noble mais est-ce le seul que l'on doit assigner à l'école ?

Et les 20% restants... que va-t-on en faire ? et comment, dans la pratique, sera interprétée la volonté de faire réussir 80% d'enfants au bac ? Par le retour du balancier dont je parlais plus haut ? compositions, notes,... etc ? il y a des risques de dérapages (pas contrôlés) fort possibles !

Il y a nécessité de s'interroger sur la valeur et le contenu de notre enseignement, sur les méthodes d'apprentissages, et la cohérence des pratiques pédagogiques, sur les objectifs désignés et les effets produits...

L'école peut-elle préparer à la vie, au métier et à la société de demain (alors que nous ne savons même pas ce que sera cette société, tant elle est faite de mouvence!) si préparer à la vie c'est continuer à déverser dans la tête des enfants des savoirs et connaissances qui ne lui serviront à rien... ou presque parce qu'ils seront dépassés ?

Pourtant, l'école a un grand rôle à jouer auprès de l'enfant d'aujourd'hui qui sera un homme de demain ! Et, en cela il conviendrait de considérer l'école comme un lieu de vie réel où l'enfant pourrait faire un vrai apprentissage de la vie, sociale, relationnelle, de la liberté et de la responsabilité, en lui donnant les moyens aujourd'hui de maîtriser sa vie, des situations, de prendre des initiatives, pour être mieux à même de le faire quand il sera adulte.

Une école des réussites, c'est une école diversifiant ses objectifs, offrant un champ élargi des



possibles pour permettre à chacun d'être, de développer ses aptitudes, ses stratégies personnelles d'apprentissage et les capacités de réinvestir.

Si l'école prépare à la Vie... ce n'est pas seulement au métier, au travail, à la vie professionnelle, mais aussi au temps libre... temps plus important en quantité que temps de travail.

Mais, en réalité, c'est le travail de par les soucis qu'il engendre, qui domine tout le reste. Peu habitués à prendre en charge leur vie de loisirs, on a fabriqué des individus consommateurs et assistés, chacun étant enfermé dans un rôle social, économique de par son travail... ou son absence de travail ! et, celui qui aura un métier "noble" sera reconnu, davantage valorisé que celui qui aura un métier moins "noble"... parce que la hiérarchie des valeurs, des réussites, commencée à l'école se perpétue dans la vie sociale !

Le droit à la diversité, c'est permettre à chacun de révéler les énergies créatrices qu'il porte en lui, c'est dynamiser chacun, c'est se donner la force d'affronter les échecs (scolaires, sociaux...) et de les dépasser. Il n'est qu'à voir comment réagissent différentes personnes par rapport à leur situation de chômage.

Ceux qui s'en sortent sont ceux qui se sont construits des forces de vie, des capacités à

réagir, à réinvestir leurs énergies et à affronter les événements... Personne n'est à l'abri d'échecs... mais il faut alors en sortir.

L'échec commence à l'école, et même avant l'école ! L'école révèle ces échecs, elle ne doit pas enfermer dans l'échec or.. c'est ce qui se passe pour bon nombre d'enfants, on l'a vu !

Lutter contre l'échec scolaire, c'est imposer un changement de l'école. Il faut changer les structures, le contenu, abaisser les effectifs, aménager le temps de travail, les rythmes scolaires et modifier profondément les conditions matérielles. Mais ce ne sera certes pas suffisant, car un véritable changement passe aussi par la pédagogie, c'est-à-dire un changement des habitudes et pratiques pédagogiques (bien que la pédagogie, **elle seule**, ne révolutionnera pas la société.)

"Une société démocratique suppose un enseignement démocratique. C'est une question de bons sens et de justice que tous les éducateurs devraient comprendre et admettre. Les conséquences en sont inévitablement une conception nouvelle du travail, de la vie et de la discipline à l'école, fondée sur la coopération et le travail."

C. Freinet

"L'école doit devenir un lieu privilégié d'apprentissage de la démocratie..."

Projet socialiste pour l'éducation

Il me semble aujourd'hui, qu'il existe un décalage, un fossé qui se creuse entre la théorie et la pratique, les chercheurs et les praticiens.. on innove en haut lieu.. pendant qu'on régresse sur le terrain !

C'est du moins un sentiment que j'ai, je me trompe peut-être. Mais, j'en ai bien la nette impression, en lisant, en entendant ce qui se fait, se dit dans les domaines de la Recherche Pédagogique et, en voyant ce qui se passe dans la pratique de la pédagogie au quotidien.

Nous, militants de l'I.C.E.M, nous avons aujourd'hui, je crois, dans ce contexte de reculade, à dire, à témoigner des valeurs que nous défendons, des pratiques que nous mettons en place.

Il nous faut montrer que l'Education coopérative trouve sa place dans un enseignement démocratique, pour une école des réussite et non une école de l'échec.

"Les maîtres qui mettent en œuvre une pédagogie coopérative seront plus que d'autres en mesure de mener à bien la mission prioritaire que nous a fixée Mr le Ministre de l'Education Nationale : "lutter de toutes nos forces contre l'échec scolaire". Plus que d'autres, la classe coopérative qui donne... aux élèves le sens de l'effort collectif est à même de porter secours à l'élève en difficultés. Ce soutien qui inquiète parfois nos enseignants de collège, trouve ici sa place naturelle de par la solidarité ambiante".

Mr Grelé. Insp. d'Académie, Congrès OCCE - Nantes

La pédagogie coopérative est une pédagogie de l'échange, de l'entraide et de la solidarité.

- **au lieu de concurrence et de compétition**, c'est la prise en compte du vécu de chacun, du vécu collectif, pour une mise en place d'apprentissages motivés et personnalisés, c'est l'apprentissage de l'organisation, pour la programmation par le groupe de ses activités en Conseil de coopérative.

- **au lieu de discipline imposée**, c'est l'apprentissage de la liberté et de la responsabilité dans un groupe où maître et enfants élaborent et appliquent leurs propres lois.

La pédagogie coopérative, **c'est la reconnaissance du droit à la diversité**, c'est la reconnaissance pour chacun qu'il peut apporter sa part au projet commun par ses savoir faire ou savoir être. C'est la prise en compte des droits, besoins et pouvoirs des enfants.

C'est une pédagogie de l'action, l'enfant devient acteur de sa propre formation qu'il est amené à prendre en charge et à évaluer de manière positive.

La pédagogie coopérative, parce qu'elle va à l'encontre des valeurs traditionnelles et réactionnaires de la sélection, de la compétition, de la hiérarchisation, des classements et des notes, en proposant une pédagogie de la réussite, du renforcement de l'image de soi, par la solidarité et l'entraide est un moyen pour la mise en place d'un enseignement démocratique pouvant apporter des solutions à la lutte contre l'échec scolaire.

J.P. BOYER 13/12/87